CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Jeudi 24 septembre 2026

EAU –SYNDICAT SI3V

Paul Euzière
Conseiller municipal de Grasse
Conseiller communautaire
Président du groupe *« Grasse à Tous »*

Je ne vais pas m'attarder sur les circonstances qui nous conduisent à examiner cette délibération. Ce serait inutile et, je le crois, un peu indécent.

Je veux simplement dire ici ce que nous pensons, avec la franchise qui est la nôtre et qui n'a d'autre but que l'intérêt général.

Sur le principe, nous sommes d'accord.

Nous voterons cette contribution de 100 000 € parce qu'il n'est pas question de laisser les habitants de ce territoire supporter seuls les conséquences d'un contentieux qui n'est pas le leur.

Nous voterons cette contribution parce que **la solidarité entre collectivités n'est pas un vain mot**, et qu'elle doit s'exercer quand l'urgence le commande.

Nous voterons cette contribution, aussi, parce que **nous refusons que la facture d'eau des usagers explose pour des raisons qui échappent à leur quotidien**.

Mais, nous ne pouvons pas nous contenter de cette solidarité à sens unique.

Car regardons les choses en face.

Il nous est demandé aujourd'hui d'éponger les conséquences d'un litige qui dure depuis plus de 10 ans.

Dix ans pendant lesquels ce syndicat a exploité une source sans droit ni titre, dix ans pendant lesquels les collectivités membres ont laissé la situation s'enkyster.

Et aujourd'hui, c'est nous qui payons. C'est nous, la CAPG, avec l'argent des contribuables, qui venons au secours d'une gestion qui n'a pas su ou pas voulu anticiper.

Alors oui, nous voterons cette « contribution exceptionnelle ». Mais nous ne voulons pas que ce chèque soit un chèque en blanc.

Nous demandons solennellement à l'exécutif de la CAPG de porter une exigence forte auprès du SI3V, pas une exigence de contrepartie financière, ce serait contraire à l'esprit même de la solidarité, pas une exigence de retour sur investissement, ce serait mesquin. **Mais une exigence de gestion faite de transparence et de rigueur.**

Nous demandons que la CAPG obtienne du SI3V **un audit indépendant sur les causes de ce contentieux, pour que nous sachions enfin comment une telle situation a pu perdurer**.

Nous demandons **un plan d'action pour sécuriser juridiquement et financièrement l'exploitation de toutes les sources du syndicat**.

Parce que si nous ne posons pas ces conditions aujourd'hui, nous nous retrouverons dans cinq ans, dans dix ans, à nouveau autour de cette table, à nouveau pour éponger, à nouveau pour payer.

Nous ne voulons pas de cela.

Nous sommes prêts à la solidarité. Mais nous ne sommes pas prêts à la complaisance.
Nous voulons bien tendre la main. Mais nous refusons de fermer les yeux.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, tout en votant pour cette délibération, nous vous demandons d'être les garants d'une autre gestion, plus exigeante au sein du SI3V.
C'est à ce prix que notre solidarité sera durable.
C'est à ce prix que nous pourrons dire à nos concitoyens que nous avons fait notre travail.